



Documents de la rentrée

Sur le site web de l'école vous trouverez l'ensemble des documents importants pour la rentrée scolaire (calendrier, procédures, listes des fournitures scolaires, etc.).

Vous pouvez y accéder par le lien suivant : [Rentrée scolaire 2022-2023 | École Louis-Philippe-Paré \(gouv.qc.ca\)](#)

Portail parents Mozaïk

Il est important de vous assurer que votre accès au portail parents Mozaïk est fonctionnel. Tout au long de l'année scolaire, les documents importants (bulletins, communications, mémos, etc.) y seront déposés et vous devrez l'utiliser afin de motiver les absences et les retards de votre enfant.

En complément, nous vous invitons à télécharger l'application mobile du portail [mParent – Portail Parents](#).

Si votre enfant provient d'un autre Centre de services scolaire, il est possible que vous n'ayez pas accès au portail de notre école durant les premières semaines de classe. Advenant cette situation, vous devez vous assurer d'informer l'école de provenance du départ de votre enfant.

Nous vous invitons à visionner la [procédure d'aide à la connexion](#) pour la création d'un compte ou l'aide à la connexion.

DATES IMPORTANTES :

À partir du 24 août :

Disponibilité des bordereaux de transport sur le portail parents.

Semaine du 29 août :

Facturation des effets scolaires.

31 août :

Premier jour de classe.

Du 31 août au 2 septembre :

Distribution des effets scolaires aux élèves.

6 septembre à la P1 :

Remise des documents signés par les parents. (*fiche santé, autorisations de photos, code de vie etc.*)

21 septembre :

Assemblée générale annuelle et rencontre de parents.

22, 23 et 26 septembre :

Photo scolaire (*carte étudiante*).

30 septembre :

Prise de présence officielle.



Horaire des élèves

L'horaire des élèves sera accessible quelques jours avant la rentrée sur le portail parent Mozaïk. Une copie sera aussi distribuée en classe lors de la rentrée scolaire du 31 août.

Il est essentiel pour l'élève d'avoir en main lors du premier jour de classe son horaire imprimé ou encore une photo de celui-ci. À défaut de l'avoir, il lui faudra prendre en note le local de la première période, son numéro de casier ainsi que la combinaison du cadenas.

Rentrée scolaire

La rentrée aura lieu le 31 août selon l'horaire régulier de l'école. Il n'y aura pas d'accueil technique. Aucun parent n'aura à se présenter à l'école.

Les élèves seront accueillis à divers endroits :

- 1re secondaire Sport-études : à l'extérieur à l'entrée des élèves. Les enseignants seront munis d'affiches identifiées;
- 2e à 5e secondaire Sport-études : aux gymnases
 - Sport-études 2 : gymnase 2
 - Sport-études 3 : gymnase 3
 - Sport-études 4 : gymnase 4
 - Sport-études 5 : gymnase 1
- 1re secondaire PEI : aux casiers du bloc D-200;
- 3e secondaire du régulier : à l'extérieur à l'entrée des élèves. Les enseignants seront munis d'affiches identifiées;
- 4e secondaire du programme intégré secondaire-professionnel-collégial en soutien informatique (PISPC) : à l'extérieur à l'entrée des élèves. Un enseignant sera muni d'une affiche identifiée;
- Tous les élèves de l'adaptation scolaire : à la cafétéria de l'école;
- Les autres élèves (4e secondaire, 5e secondaire, PISPC 5, PEI 2 à PEI 5) devront se diriger directement au local indiqué sur leur horaire à la 1re période du jour 1.

Des agents d'information vêtus de chandails orange seront présents un peu partout à l'extérieur et à l'intérieur de l'école afin de diriger les élèves vers leurs locaux et casiers. Différentes activités incluant la visite de l'école et la distribution des effets scolaires seront organisées tout au long des premiers jours de classe.

Les agents d'information seront également présents à l'école durant les premières semaines suivant la rentrée scolaire afin de guider les élèves selon leurs besoins.



Casiers

Tous les casiers ont été attribués aux élèves de l'école. Le numéro de casier ainsi que la combinaison seront identifiés sur l'horaire de l'élève. En cas de besoin, les agents d'information (chandails orange) seront disponibles pour diriger votre enfant vers son casier.

Transport scolaire

De façon progressive, les informations concernant le transport de votre enfant seront disponibles sur le portail parents Mozaïk, et ce, à partir du 24 août 2022.

À cet effet, nous vous invitons à consulter le procédurier élaboré par le service du transport : [Procédure transport scolaire](#).



Transport de 16 h

Si votre enfant désire étudier à la bibliothèque, aller à des périodes de récupération, participer ou s'impliquer à des comités ou à des activités parascolaires après 14 h 30, un deuxième service de transport est offert gratuitement aux élèves pour l'année scolaire 2022-2023. Le service est offert du lundi au vendredi. Les élèves doivent se rendre au débarcadère des autobus pour lesquels les circuits quittent l'école à 16 heures.

Voici les municipalités desservies par le service du 2e transport (points de chute) :

- Châteauguay
- Léry
- Mercier
- Saint-Isidore
- Saint-Michel
- Saint-Rémi

Pour consulter les différents points de chute veuillez consulter notre site web : [points de chute de 16 h](#).



Nous vous invitons à rester à l'affût des communications provenant du Centre de services scolaires concernant les négociations avec les transporteurs. Un état de la situation vous sera transmis par le CSSDGS le 24 août 2022.

Distribution des effets scolaires

La distribution des effets scolaire aux élèves se fera durant les premiers jours de classe.

Facturation des effets scolaires

Durant la semaine du 29 août 2022, la facturation pour les effets scolaires sera déposée sur le portail parents Mozaïk. Nous vous demandons d'utiliser le mode de [paiement en ligne](#) via votre institution financière pour l'acquittement de ces frais. Également, nous vous demandons de porter une attention particulière au numéro de référence qui se trouve sur l'état de compte.

Cafétéria de l'école

La cafétéria de l'école sera ouverte dès le premier jour de classe et vous pouvez consulter le menu de celle-ci sur le site Internet de l'école, sous l'onglet [« Élèves/Cafétéria »](#).

À moins d'avis contraire, les élèves pourront utiliser les micro-ondes à leur disposition dans la cafétéria.

Carte d'identité | Photo scolaire

La carte d'identité est fournie gratuitement par l'école et elle sera remise à votre enfant en octobre. La prise de photo aura lieu les 22, 23 et 26 septembre 2022.

Nous vous rappelons que le code de vie, au niveau vestimentaire, doit être respecté lors de la prise de photo. L'horaire de la séance de photos sera transmis aux parents vers la mi-septembre.

En cas de perte de la carte, des frais de 4 \$ vous seront facturés pour la réimpression de celle-ci.



Photos des élèves finissants

La séance de photos des élèves finissants se déroulera du 14 au 17 novembre 2022 et l'horaire sera transmis aux élèves.



Fiche santé et autorisations à remplir

Le premier jour de classe, votre enfant recevra une fiche santé (feuille bleue) et un formulaire d'autorisation de photos/vidéos et du code de conduite des TIC au secondaire (feuille verte) que vous devrez compléter.

La cueillette de ces documents sera faite le mardi 6 septembre à la première période.

Assemblée générale annuelle et rencontre de parents

L'assemblée générale annuelle et la première rencontre de parents auront lieu le 21 septembre 2022. Nous vous ferons parvenir les informations relatives à cette soirée en septembre.

En vous souhaitant une belle rentrée scolaire !



Stéphane Brault, M. Éd.
Directeur